

L'AVOCETTE

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE : Actualités
ornithologiques, année 1988

p. 1 à 4

A. SPAGNUOLO : Premiers indices de reproduction
de la Gorge-bleue à miroir blanc Luscinia
svecica cyanecula dans les marais de Sacy
OISE.

p. 5 à 6

L. TULLIE : Nidification de la Mésange à moustaches
(Panurus biarmicus) dans la moyenne vallée
de la Somme en 1988.

p. 7 à 9

A. ROUGE : Observation d'un Limnodrome à long bec
Limnodromus scolopaceus à Vauciennes (Oise).

p. 10 à 14

F. SUEUR : Mise au point sur la variabilité des
recensements aviens en baie de Somme.

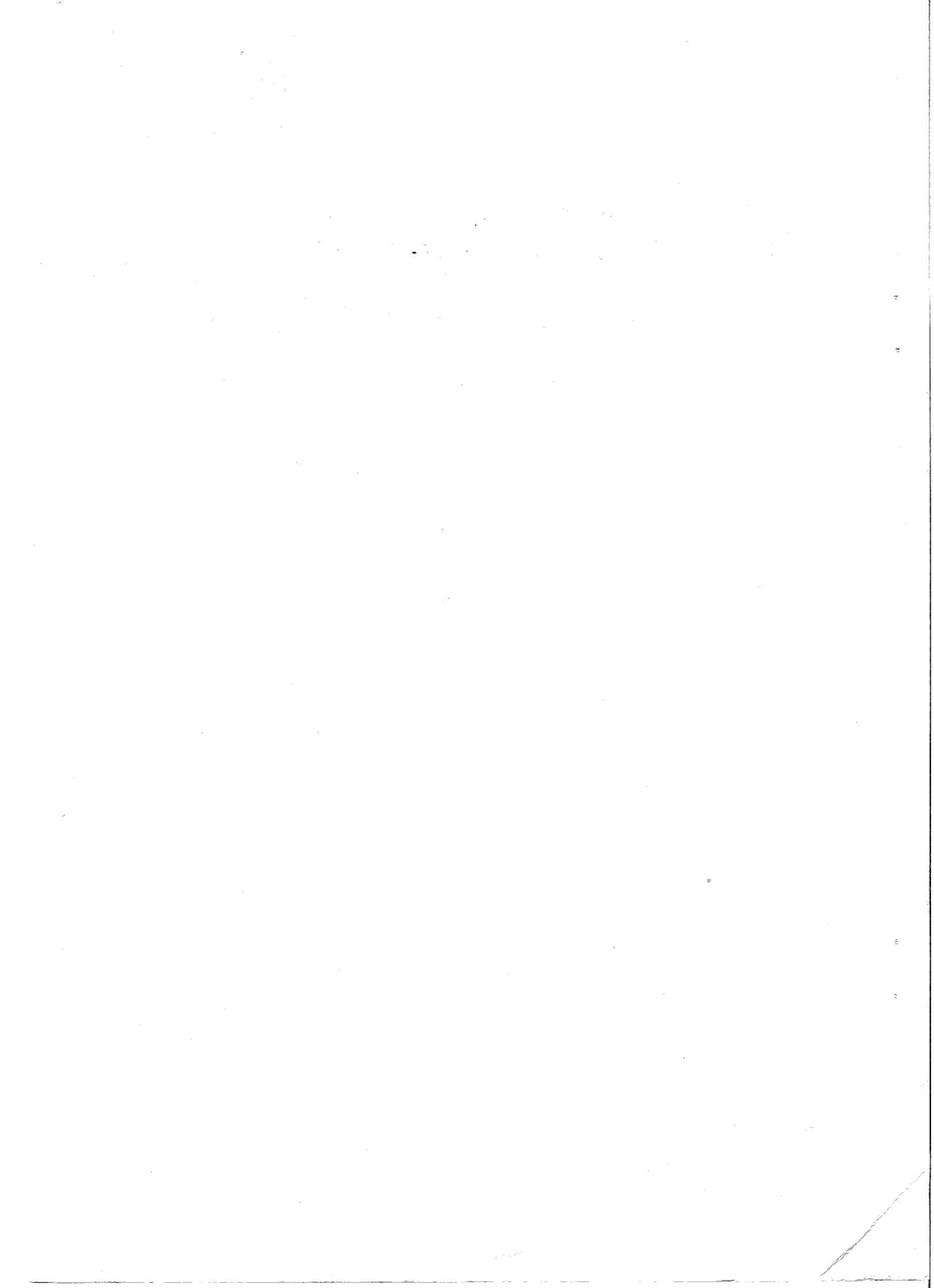
p. 15 à 21

P. CARRUETTE et F. JANNIN : Passage migratoire
remarquable de Spatules blanches (Platalea
leucorodia) en 1988 dans le Marquenterre.

p. 22 à 26

Centrale
Ornithologique
Picarde

43, chemin de
halage
80 000 Amiens



CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (C.O.P.)

Salle polyvalente de l'île aux fagots
43, chemin de Halage
80000 AMIENS

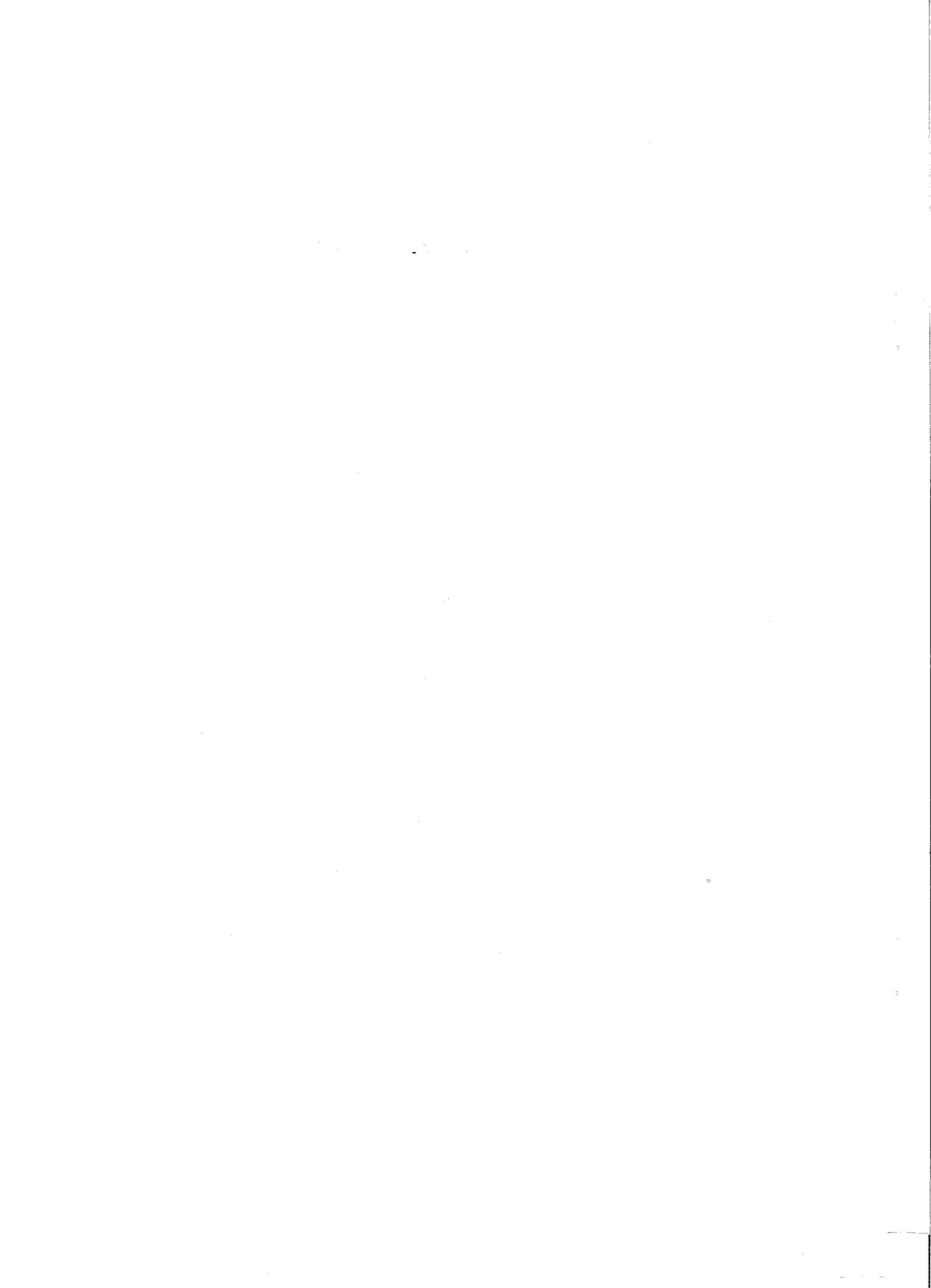
Conseil d'administration pour 1989

Président : S. BACROT
Trésorier : X. COMMECY
Secrétaire : L. GAVORY
Membres : B. COUVREUR
A. ROUGE

L'AVOCETTE Rédacteur en chef : X. COMMECY
Réalisation : X. COMMECY, L. GAVORY, F. SUEUR
et A. ROUGE.

Adresses des auteurs :

P. CARRUETTE : 24 route de Conty 80290 Poix de Picardie
X. COMMECY : GENTELLES 80380 Villers-Bretonneux
F. JANNIN : Parc Ornithologique du Marquenterre, St Quentin en
Tourmont 80120 Rue
A. ROUGE : 67 rue des écoles 93300 Aubervilliers
F. SUEUR : Le bout des crocs, St Quentin en Tourmont 80120 Rue
L. TULLIE : 6 rue du stade 80340 Bray-sur-Somme



ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES

ANNEE 1988

C.O.P.

Ces cinquièmes Actualités Ornithologiques (actualités un peu tardives peut être) comme les précédentes ont pour but de signaler les espèces rares observées au cours de l'année précédente en Picardie mais aussi (et surtout) de relever toutes les variations du statut actuellement connu des oiseaux : dates précoces ou tardives, rassemblements exceptionnels, installations ou disparitions d'espèces, résultats de recensements spécifiques... Pour chaque espèce nous essayons en quelques mots de montrer l'originalité de l'observation. La rareté des espèces mentionnées n'est donc pas un critère en soi et nous espérons que chacun prendra l'habitude de nous envoyer en début d'année ses observations particulières; ceci permettra d'accélérer la livraison de ces actualités contrairement à cette année où c'est le retard de quelques observateurs qui a bloqué pendant plusieurs mois la parution de l'AVOCETTE, notre revue.

X. COMMECY

FOU DE BASSAN Sula bassana : 1 trouvé mazouté et épuisé à Saint-Simon (02) soit à plus de 120 Km du littoral. Il meurt en soins le 17 Février, 2 jours après sa découverte (S. BOUTINOT).

GRAND CORMORAN Phalacrocorax carbo : effectif record en Baie de Somme, 195 le 23 Octobre (F. SUEUR) et nidification en terres (troisième cas connu pour la France) : 1 couple élève 2 jeunes à Péronne (80) (X. COMMECY).

HERON CENDRE Ardea cinerea : Une nouvelle colonie découverte, 6 nids à Bacquencourt (80) (C., P. et M. DANCOISNE).

GRANDE AIGRETTE Egretta alba : 1 juv. du 28 Juin au 23 Novembre au P.O.M. (nombreux observateurs) et 1 le 27 Novembre à Fouencamps (80) (G. NEVEU).

- AIGRETTE GARZETTE Egretta garzetta : 4 ou 5 nids au P.O.M., maximum jamais observé.
- HERON BIHOREAU Nycticorax nycticorax : Première nidification régionale, minimum de 3 couples dont au moins 2 réussiront à Péronne (80) (X. COMMECY).
- IBIS FALCINELLE Plegadis falcinellus : 1 le 18 Septembre à Boismont (80) (C. OZOUF) et 1 le 28 Octobre au P.O.M. (P. SPIROUX). L'existence d'une population férale en Bretagne peut expliquer l'actuelle augmentation des observations de cet oiseau oriental dans notre région.
- SPATULE BLANCHE Platalea leucorodia : un couple transporte des matériaux les 5 et 10 Mai au P.O.M., copulations observées le 15 mais pas de nidification (F. SUEUR et al.) A quand la reproduction en Picardie?
une donné de printemps remarquable : un vol de 30 le 20 Mars à Boismont (80) (GEPOP).
- BLONGIOS NAIN Ixobrychus minutus : 4 chanteurs le 23 Mai au marais de Sacy (60) (GEOR 60)
- BERNACHE CRAVANT B. ranta bernicla : un nouveau maximum pour le passage de printemps, 453 dont 435 en migration le 4 Mars en B.S. (F. SUEUR).
- FULIGULE NYROCA Aythya nyroca : 1 à Saint Nicolas au Bois (02); toujours très rare en terres (X. COMMECY et L. GAVORY).
- FULIGULE MILOUINAN Aythya marila : 1 M. du 8 au 11 Juillet au P.O.M. Date étonnante! (F. SUEUR et al.)
- HARELDE DE MIQUELON Clangula hyemalis : toujours rare en terres, 1 F./Im. le 17 Février à Pimprez (60) (A. ROUGE).
- FAUCON KOBZ Falco vespertinus : 1 M. le 17 Septembre au H.A.(80). Faucon toujours très rare en migration post-nuptiale.
1 M. (et peut être une F.) à Sacy (60) le 15 Mai (GEOR 60)
- RALE DES GENETS Crex crex : 1 les 12 et 16 Octobre au H.A.(80). Espèce rarement observée en dehors des quelques sites de nidification régionaux connus et date tardive (R. MADRAGORE).
- GRAND GRAVELOT Charadrius hiaticula : nouvel effectif record en B.S. 2800 le 29 Août (F. SUEUR).

- PETIT GRAVELOT Charadrius dubius : 29 couples pour 4 localités de l'Aisne (dont 13 dans les gravières de Bucy-le-Long) le 3 Juillet. Le bilan de l'enquête 83-84 avait donné 14 à 16 couples recensés (20 à 30 estimés) pour tout le département (T. RIGAUD L'AVOCETTE 9(1) p.1-8) (X.COMMECY et F. SUEUR).
- PLUVIER GUIGNARD Eudromias morinellus : Confirmation du petit passage en fin d'été sur le littoral, 1 le 11 Septembre.
- BECASSINE DES MARAIS Gallinago gallinago : Un effectif record de 140 le 25 Octobre au P.O.M. (F. SUEUR et al.).
- CHEVALIER GUIGNETTE Actinias hypoleucos + Rare en hiver mais 4 données dans l'Oise (Montlognon le 6 Dec., Moru-Pontpoint le 13 Dec. et Longueuil-Ste-Marie les 22 dec. et 1 Janv. 89) (GEOR 60) et une dans la Somme (1 le 23 Dec. à Estrées-Mons) (X. COMMECY et L. GAVORY).
- CHEVALIER CULBLANC Tringa ochropus : Occasionnel en hiver mais 6 données de Décembre totalisant 10 oiseaux dans l'OISE (GEOR 60). Les observations de ces deux Chevaliers en hiver sont probablement à mettre en relation avec l'hiver doux que nous avons connu.
- AVOCETTE Recurvirostra avocetta + une nidification possible en terres (à 10 Km du littoral), 2 adultes et 1 juv. volant à Grand-Laviers (80) (X. COMMECY).
- MOUETTE MELANOCEPHALE Larus melanocephalus : 1 ad. et 1 Im. le 3 Mai puis 2 ad. le 21 Mai transportant des matériaux au POM. A quand la première nidification picarde? (F. SUEUR et al.).
- STERNE PIERRE-GARIN Sterna hirundo : un effectif record de 513 le 16 Mai en RBdS (F. SUEUR).
- STERNE ARCTIQUE Sterna paradisaea : autre effectif record, 40 le 1 Août (et 25 le 16) en RBdS-POM (X. COMMECY et F. SUEUR).
- CHOUETTE CHEVECHE Athene noctua : 3 contacts seulement malgré une recherche importante pour les cartes de Creil, Senlis, Villers-Cotterêts ce printemps (GEOR 60).
- MERGULE NAIN Alle alle : 1 trouvé mort le 14 Fevrier sur le littoral (GEPop).

MARTINET NOIR Apus apus : 1 le 11 Novembre au H.A.(80), bien tardif!
(P. CARRUETTE).

HUPPE FASCIEE Upupa epops : 1 à Guignicourt (02) le 22 Octobre.
Retardataire ou hivernante? Quelques observations de Décembre
et Janvier ont été faites cet hiver en Grande-Bretagne (in
British Birds) (X. COMMECY et L. GAVORY).

PIC NOIR Dryocopus martius : premières données d'une implantation dans
le Marquenterre, 1 M. les 30 Septembre, 3, 16 et 17 Octobre au
POM (R. BALEJ, P. CARRUETTE et F. SUEUR).

Alouette lulu Lullula arborea : toujours rarement notée au passage
prénuptial; une observation de 2 oiseaux le 18 Mars en B.S.
confirme la période mi-Mars pour cette migration (F. SUEUR).

PIPIT DE RICHARD Anthus novaeseelandiae ; 1 le 27 Novembre à Moru-
Ponpoint (60) (J.P. BONNEL).

PIE-GRIECHE ECORCHEUR Lanius collurio : 25 cantons repérés dans le
camp militaire de Sissonne(02) le 9 Juillet (G. FLOHART et L.
GAVORY).

ROUGE-QUEUE A FRONT BLANC Phoenicurus phoenicurus : 1 femelle tardive
le 23 Octobre en RBdS (F. SUEUR).

GORGE-BLEUE A MIROIR Luscinia svecica : plusieurs sites de nidification
dans les vallées de la Somme, par exemple 7 couples repérés (10
estimés) à Cerisy-Gailly...(X. COMMECY et al.)

MERLE A PLASTRON Turdus torquatus : 6 le 12 Avril à Chivres-en-Laonnois
(02). Date habituelle mais effectif important pour notre région
(L. GAVORY).

POUILLOT SIFFLEUR Phylloscopus sibilatrix : implantation confirmée
dans le Marquenterre, 3 chanteurs fin Juin (V. CARON et P. CAR-
RUETTE).

Premiers indices de reproduction de
 la GORGE-BLEUE A MIROIR BLANC *Luscinia svecica cyanecula*
 dans les marais de SACY - OISE-

par A. SPAGNUOLO

A ce jour, la présence de la GORGE-BLEUE n'avait pas été soupçonnée dans les marais de SACY.

Premières observations :

Le 1 Avril 1989, vers 7h.30, je suis dans la partie "humide" des marais et un chant d'oiseau attire mon attention. Rapidement je localise l'auteur de ce chant, perché en haut d'un buisson de Saules, bien en vue, à moins de 10 mètres. J'écoute là l'émission surprenante d'une Gorge-bleue! L'oiseau a le dessus sombre, mais ce qui retient l'attention c'est une tâche bleue assez étendue à la gorge, tâche bordée de noir avec au centre un peu de blanc et en dessous un cordon roux. Il s'agit donc de la sous-espèce à miroir blanc.

Quelques instants après l'oiseau s'élève d'un ou deux mètres pour redescendre "en parachute" et disparaître dans la végétation herbacée assez dense de la berge; un moment plus tard elle reparait et se perche bien en vue au sommet du même buisson et recommence à chanter. Après une ou deux minutes elle s'élève de nouveau pour redescendre "en parachute". Je ne pense pas avoir affaire à un individu en migration car son comportement semble celui d'un oiseau cantonné et le vol nuptial impose de douter.

Ce matin là, j'ai le plaisir d'observer 4 mâles de Gorge-bleue, tous de la sous-espèce *cyanecula* (à tâche blanche dans le bleu de la gorge) et tous ont ce comportement d'oiseaux affirmant leur territoire. Je me promets de revenir.

Secondes observations

Le 5 Mai, je ne vois ni n'entends les Gorge-bleues là où je les avais contactées le 1 Avril. Continuant ma visite dans un secteur que, faute de temps, je n'avais pu prospector précédemment, j'entends dans un bouquet d'arbustes un chant que j'attribue un court instant à une Rousserolle verderolle avant de revenir rapidement sur mon jugement, n'était-ce pas plutôt une Gorge-bleue? Je me poste discrètement à l'affût, le chant cesse rapidement mais au bout d'un moment je vois apparaître discrètement un mâle de Gorge-bleue et j'ai la chance de pouvoir discerner du blanc au centre du plastron bleu. J'attends encore plusieurs minutes mais le contact ne se renouvelle pas.

Dans un troisième secteur du marais, près d'une mare de petite taille et perché en haut d'un buisson de Saules de 2 mètres de haut, se tient un nouveau chanteur de Gorge-bleue à miroir blanc. Là encore, l'oiseau disparaît rapidement.

Troisièmes observations

Le 17 Juin, accompagné de J.M. MALLARD je retourne dans les secteurs où l'espèce a été contactée précédemment; nous sommes équipés d'un magnétophone.

-sur le premier secteur où 4 chanteurs avaient été vus et entendus le 1 Avril nous n'avons pas de contact mais nous n'utilisons pas la repasse.

-sur le second secteur, après plusieurs minutes de repasse, un mâle apparaît en haut du buisson, égrène quelques notes avant de disparaître rapidement. Nous n'avons eu que peu de temps pour l'observer mais suffisamment pour repérer à la longue vue une tâche blanche à peine visible dans le bleu de la gorge. Nous continuons la repasse longuement mais nous n'aurons plus de contact.

-nous nous dirigeons alors sur le dernier secteur où j'ai observé l'espèce le 5 Mai et nous recommençons les recherches avec la même méthode que précédemment après un moment d'écoute infructueux. Nous sommes surpris par un oiseau arrivé derrière nous et qui bifurque au dernier moment. La queue semble rousse, l'oiseau est sombre. Nous continuons la repasse un long moment sans succès. Au moment où nous partons, résignés, une Gorge-bleue à miroir blanc sort d'un buisson, se perche bien en vue à moins de 20 mètres avant de disparaître rapidement dans ce même buisson. Quelques instants après, un oiseau assez sombre en sort, volant rapidement au ras de l'eau et pénètre dans la végétation dense de la berge. Ce manège se répètera une nouvelle fois un long moment après. Pendant tout ce temps nous avons utilisé la repasse.

Quelques dizaines de mètres plus loin, une Gorge-bleue (la même?) passe non loin de nous. Au moment où elle survole un buisson, un mâle en sort pour se percher un court instant puis disparaître dans ce même buisson. Est-ce là un comportement de défense de territoire? Cela semble fort probable.

Nous n'avons certes pas pu prouver la nidification certaine de *Luscinia svecica cyanecula* dans les marais de Sacy néanmoins, le contact avec 2 individus à 6 semaines d'intervalle retrouvés pratiquement au buisson près; la grande discrétion des oiseaux mis à part les comportements de défense de territoire et des observations jusqu'en Juin donnent de bonnes probabilités à la nidification de l'espèce cette année dans l'Oise.

NIDIFICATION DE LA
 MESANGE A MOUSTACHES (Panurus biarmicus)
 DANS LA MOYENNE VALLEE DE LA SOMME EN
 EN 1988

par L. TULLIE

La Mésange à moustaches (Panurus biarmicus) nichait dans le Nord de la France au début du XIX siècle. Pour le Picardie DEGLAND (1831) signale sa nidification en haute vallée de la Somme à Péronne. MARCOTTE (1860) mentionne sa reproduction possible dans les marais entre Long et Longpré à l'Ouest d'Amiens. LEGENDRE (1927) signale 3 observations à Corbie. En 1951, BOUTINOT (1955) observe de nouveau la nidification sur le secteur de Péronne, secteur particulièrement favorable à l'espèce avec ses grandes roselières.

Plus récemment et toujours en terres dans le département de la Somme, un couple d'adultes est noté en vallée des Evoissons en Avril, Mai et Juin 1970 sans preuve de nidification (ROBERT 1978) et en Avril 72 elle est signalée dans les marais de Boves (FOURCY et ROBERT 1973).

Aujourd'hui en Picardie, les seuls sites de nidification connus sont localisés en Plaine Maritime Picarde.

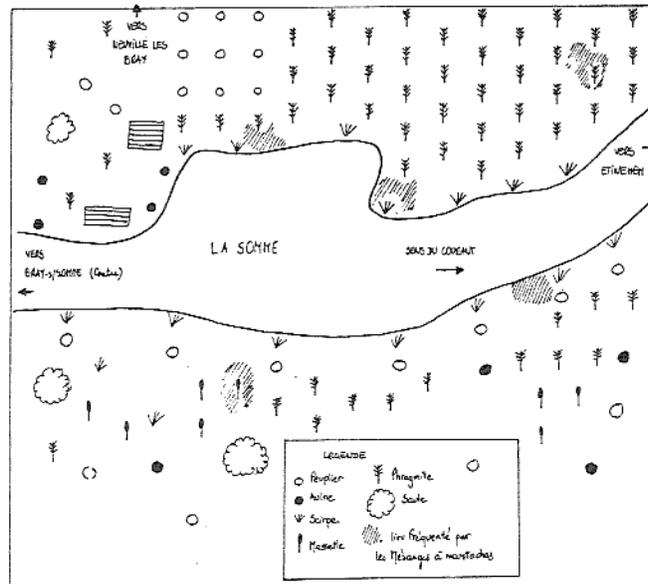
L'espèce a été signalée en période de nidification en 1981 à Rue où un cas de reproduction est noté avec un mâle transportant de la nourriture le 30 Mai (COMMECY, RIGAUX et SUEUR 1983). La vague de froid de l'hiver 81-82 fit disparaître ce fragile noyau (TRIPLET 1982), néanmoins ce site difficile d'accès (zone privée pour la chasse au gibier d'eau) reste mal prospecté et des couples pourraient toujours y nicher.

Le marais du Hable d'Ault où la première nidification a été prouvée en Mai 1972 avec 3 nids, l'espèce étant notée dans ce secteur depuis le printemps 1963 par N. RANSON (FOURCY et ROBERT 1973). Le nombre de couples ne doit encore actuellement guère important (moins de 10 probablement) mais là encore les Mésanges à moustaches nichent dans des secteurs difficilement prospectables.

Dernier secteur, les marais de Noyelles sur mer (renclôture Elluin) où les oiseaux nichent depuis 1975) 4 à 5 couples régulièrement au début des années 80. En 85 avec la vague de froid l'espèce semble avoir régressé; cette année (1988) plusieurs adultes furent observés en Juin avec un regroupement de 17 juvéniles (CARON et LEGOUFFE com. pers.).

La nidification décrite ci après à Bray sur Somme en cette année 88, à près de 100 kilomètres des côtes semble donc pour l'instant le seul site intérieur de nidification de l'espèce en Picardie; il est peu éloigné de Péronne où deux nidifications anciennes furent déjà prouvées.

Les lieux d'observations sont localisées sur le schéma suivant.



Situé après une zone d'étangs presque continue, dans une phragmitaie bordant la Somme, le site présente le biotope préféré de la Mésange à moustaches : une roselière de moyenne dimension, très touffue où s'enchevêtrent les chaumes du Roseau phragmite (*Phragmites communis*), quelques Aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) poussant dans les parties les plus humides. Le sol est très vaseux et une eau peu profonde partout présente en font une zone difficile d'accès donc une localité protégée de toute intrusion humaine.

Les observations:

20 Juin, arrivé sur le site, le chant d'une Rousserolle attire mon attention et pendant que je la cherche je repère un oiseau roux au vol onduleux qui traverse la Somme; sa silhouette rappelle celle de la Mésange à longue queue (*Aeghitalos caudatus*). Je pense aussitôt à la Mésange à moustaches déjà observée les années précédentes au même endroit (3 individus en Mars 86 et 2 en 87). Suivant toujours l'oiseau avec mes jumelles mon attention est décuplée : je vois en effet 6 oiseaux ensemble! (un record pour l'endroit). Il y a 2 mâles (avec leurs superbes moustaches noires se détachant sur le gris perle de leur tête) et 4 femelles (de couleur

fauve, la tête brune sans moustaches). Malheureusement avec le peu de visibilité dont je dispose, je ne peux les suivre bien longtemps et les oiseaux disparaissent bientôt, escaladant les roseaux ou rasant les pointes d'un vol légèrement ondulant, rythmé d'une curieuse torsion de la queue.

23 Juin: de retour sur le site, je revois une femelle avec une plume au bec. L'éventualité d'une nidification se précise. La tentative pour trouver un nid échoue le milieu se prêtant mal à de telles recherches et de plus je n'ai pas voulu déranger ces oiseaux.

27 Juin: les oiseaux sont toujours là et leur comportement est identique à celui observé précédemment.

Nos obligations nous empêchent de prospecter ultérieurement le site pendant l'été.

Dernière observation au moment où nous écrivons ces lignes, le 3 Décembre où un mâle est observé. Il se nourrissait de graines de Phragmites et se manifestait par des appels incessants.

BIBLIOGRAPHIE:

- BOUTINOT S. (1955) Faune ornithologique du Vermandois (Région de Saint-Quentin) ORFO25(4)256-294.
- COMMECY X. et SUEUR F. (1983) Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine maritime picarde. Amiens (GEPOP), 235 p.
- COMMECY X., RIGAUX T. et SUEUR F. (1983) Synthèse des observations 1981 dans la Somme L'Avocette 7(3-4)89-102.
- COMMECY X., RIGAUX T. et SUEUR F. (1984) Synthèse des observations 1982 dans la Somme L'Avocette 8(3-4)49-122
- DEGLAND C.D. (1831) Tableau des oiseaux observés dans le Nord de la France Lille 20 p.
- FOURCY E. et ROBERT J.C. (1973) La Mésange à moustaches en Baie de Somme. Bull. Inf. Liais. GEPOP(4) 1 p.
- LEGENDRE M. (1927) Les Mésanges à moustaches de la faune européenne. Oiseaux : 113-114
- MARCOTTE F. (1860) Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. Mém. Soc. Imp. Emul. Abbeville. 8 256 p.
- NEVEU G. et SUEUR F. (1978) Avifaune de la moyenne vallée de la Somme: secteurs de Bray/Somme et Corbie. Les autres vertébrés. Avocette 2(1)1-2
- TRIPLET P. (1982) Les conséquences des vagues de froid de l'hiver 81-82 sur les populations de Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*, de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* et de la Mésange à moustaches *Panurus biarmicus* du littoral picard. L'Avocette 6(1-2-3-4) 109-130.

Observation d'un Limnodrome à long bec
Limnodromus scolopaceus à Vauciennes (Oise).

par A. ROUGE

DEROULEMENT de l'OBSERVATION

L'observation de ce limicole a été réalisée les 26 et 27 Septembre 1987, sur les bassins de décantation de la sucrerie de Vauciennes (Oise), situés dans le quart sud-est du département.

Je découvre cet oiseau le 26, nous le revoyons le lendemain en compagnie de R. et L. FRANCOIS. Cette donnée a été acceptée par le Comité d'Homologation National (Ph. DUBOIS et le CHN, *Alauda* (57-4) 1988).

Ce Limnodrome est découvert en compagnie de plusieurs Bécassines des marais (*Gallinago gallinago*), il sera toujours observé avec cette espèce, et avec un Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*). La taille et les proportions sont grossièrement celles d'une Bécassine des marais, quoique un peu plus haut sur pattes. L'absence de rayures sur le manteau et le plumage plus gris le distinguent facilement des Bécassines. Le bec est bien trop long pour être celui d'un Chevalier. La taille bien inférieure à celle du Chevalier aboyeur exclut la possibilité d'une Barge. Enfin, en vol, le trait blanc sur le dessus de l'aile, à l'extrémité des rémiges secondaires, et le blanc sur le dos (comme chez le Chevalier aboyeur), confirment l'appartenance de cet oiseau au genre Limnodromus.

DESCRIPTION

L'identification spécifique : Limnodrome à long bec (*L. Scolopacéus*) ou Limnodrome à bec court (*L. Griseus*), n'a pu être possible que grâce à d'excellentes conditions d'observation (50 m pendant plus de 2 heures), et à l'utilisation d'un télescope qui permit des prises de notes détaillées du plumage.

Dans le cas présent, il s'agit d'un juvénile dont le plumage ne présente pas de trace de mue. Les scapulaires et le manteau sont de coloration brun foncé (et contrastent avec les couvertures plus grises). Le cou, la nuque, la zone parotique est gris-brun alors que la couronne est brun foncé. Le haut et les côtés de la poitrine, gris brun, forment un plastron diffus qui contraste avec le reste de la poitrine, légèrement lavée de roux pâle. Le roux pâle est davantage accentué sur le ventre. Les sous-caudales et la queue sont barrées de brun et de blanc.

Un examen plus attentif révèle que les scapulaires et les rémiges tertiaires sont brun sombre, unies en leur centre et bordées d'un fin liseré roux-chamoisé, bien défini et régulier. Les deux rangées de scapulaires les plus externes sont d'un type différent : leur base est grise.

Ces plumes ne présentent pas de marques claires dans leur partie centrale. Des scapulaires et tertiaires de ce type sont diagnostiques de scolopaceus en plumage juvénile (P. Hayman et al : 1986), ces plumes sont conservées au moins jusqu'en novembre. Chez Griseus ces plumes sont d'un aspect très différent : liseré irrégulier, marques internes claires, aspect "tigré" pour les tertiaires.

IDENTIFICATION DES DEUX ESPECES DE LIMNODROMES - DISTRIBUTION

Les deux espèces de *Limnodrome* n'ont été séparées qu'en 1950 (Pitelka). L'identification de terrain n'a été clarifiée que très récemment (Prater 1977). La plupart des guides d'identification usuels font référence à des critères d'identification qui depuis, se sont révélés inexacts (longueur relative de la pointe de l'aile et de la queue, pattern des sous-caudales), ou inapplicables sur le terrain (longueur du bec, pattern de la queue).

Il conviendra donc de se reporter à la mise au point de Pierre Yésou :

Les Limnodromes identification, synthèse des données françaises (Alauda 50 (3) 1982) ou à l'excellent guide d'identification des limicoles -en langue anglaise- Shorebirds (P. Hayman & Al 1986).

Malgré les progrès réalisés, l'identification des *Limnodromes* n'en reste pas moins délicate. Si les juvéniles sont les plus facilement distinguables par les critères de plumage, tous les auteurs récents s'accordent pour convenir que les adultes nuptiaux sont plus difficiles à identifier et que les oiseaux en plumage d'hiver ne peuvent être distingués avec sécurité que par la voix.

Le *Limnodrome* à long bec est un nicheur de la Toundra Artique dont la distribution sur le continent américain est très occidentale : il niche dans la partie occidentale du Canada, en Alaska et dans la partie voisine de la Sibérie.

Le *Limnodrome* à bec court a une aire de répartition plus vaste et plus méridionale (de l'Alaska à l'est de la Baie d'Hudson).

En dépit de sa distribution très occidentale, le *Limnodrome* à long bec est régulier sur la côte Est des USA, en migration. Les quartiers d'hivernage se situent sur la côte Pacifique des USA, le pourtour du Golfe du Mexique, le Mexique et en Amérique Centrale jusqu'au Guatemala.

STATUT en FRANCE et en EUROPE de l'OUEST

L'apparition du Limnodrome à long bec est classique en Europe Occidentale, en automne. En Grande Bretagne, la moyenne des records annuels est de 7 au cours de ces dix dernières années (MJ Rogers and the Rarities Committee : Report on rare birds in GB in 1986 : British Birds 80.11 : 516-571).

En France, cette espèce rassemble 9 % des limicoles nord-américains recensées par le CHN (Dubois, Yésou, 1986).

L'occurrence en France de Limnodrome à bec court n'a jamais été prouvée. Toutes les données britanniques de cette espèce sont en cours de révision par le Comité National. La plupart de ces données se rapportaient en fait au Limnodrome à long bec.

Jusqu'en 1984, les Limnodromes avaient fait l'objet de 23 observations en France, tous les oiseaux déterminés étaient des Limnodromes à long bec (13 observations) (Dubois, Yésou, 1986).

En 1985 et 1986, le Limnodrome à long bec a été noté deux fois par an (Dubois et le CHN). Le littoral atlantique et la Bretagne rassemblent l'essentiel des données avec 70 % de l'ensemble sur le seul département du Finistère (Dubois, Yésou 1986). D'une manière générale, la distribution des données de limicoles nord-américains est assez similaire.

De même que pour les autres limicoles nord-américains, les observations à l'intérieur des terres sont assez rares.

Notons néanmoins, ^{sur} le continent américain, en migration, cet oiseau fréquente préférentiellement les milieux d'eau douce ou saumâtre (Cramp & Al 1983).

Le Limnodrome à bec court fréquente de façon plus exclusive les espaces intertidaux.

STATUT REGIONAL - REVUE DES OBSERVATIONS de LIMICOLES NORD-AMERICAINS en PICARDIE

La date de notre observation s'inscrit parfaitement dans la période classique d'apparition de cette espèce en Europe : dernière décade de Septembre, première quinzaine d'Octobre (Dubois, Yésou, 1986). Quelques individus sont notés en hiver. Cette donnée constitue la seconde mention picarde pour cette espèce. Une femelle en plumage nuptial avait été observée... puis capturée à des fins taxidermistes dans le secteur du Hable d'Ault (80) le 8 Mai 1976 (Hovette 1978, Doc Zool 1 (10-19) in Commeçyet Sueur (1983).

Tout d'abord identifié comme Limnodrome à bec court, cet oiseau était en fait un Limnodrome à long bec (Yésou 1982).

Cela illustre bien le flou qui entourait l'identification de ces deux espèces, il y a peu de temps encore, et même dans d'excellentes conditions d'observation.

Notre observation constitue, à notre connaissance, la première donnée de limicole Nord-Américain pour le département de l'Oise. Depuis, l'Oise s'est vu gratifiée d'un Bécasseau Roussel (*Tryngites subruficollis*) observé par JP Bonnel et C. Guyot, le 4 Septembre 1988 sur les mêmes bassins de Vauciennes, et d'un Bécasseau tacheté (*Calidris Melanotos*) découvert par B. Bougeard, D. Rocherieux et J. Ph. Sibley le 17 Septembre 1988, toujours sur des bassins de sucrerie, mais sur un autre site : le Quesnoy/Chevrières (ces deux observations sont soumises à homologation par le CHN).

L'Aisne avait déjà reçu la visite d'un Petit Chevalier à pattes jaunes en Juin à Aulnois-s/Laon sur des bassins de sucrerie (Dubois, Yésou 1986).

Ces quatre espèces sont également avec le Phalarope de Wilson - *Phalaropus tricolor* - celles qui sont le plus communément observées en France parmi les limicoles nord-américains (Dubois Yésou 1986).

La Somme de par sa situation côtière, a reçu la visite d'un plus grand nombre d'espèces dont certaines très rares en France. Outre plusieurs Bécasseaux roussets, le Limnodrome à long bec, un Petit Chevalier à pattes jaunes ont été notés : Un Bécasseau minuscule (*Calidris Minutilla*), un groupe de trois, Pluviers Kildeer (*Charadrius Vociferus*), et le seul Chevalier semi-palmé (*Catoptrophus Semipalmatus*) français (Commechy, Sueur 1983, Dubois, Yésou 1986).

Le suivi régulier des bassins de sucrerie pourrait nous révéler d'autres bonnes surprises. Ces milieux artificiels sont à l'origine d'une très forte proportion des données régionales de limicoles à l'intérieur des terres.

Nous nous permettons de rappeler, outre le caractère privé de ces sites, que la valeur de ces milieux tient pour une grande part, à leur relative tranquillité. Il convient donc de faire en sorte que les visites ornithologiques soient le moins perturbantes possibles.

BIBLIOGRAPHIE

COMMECHY X. et SUEUR F. (1983) Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde. AMIENS (GEPPO) 235p.

DUBOIS P. et YESOU P. (1986) Inventaire des espèces occasionnelles en France. C.H.N., U.N.A.O., L.P.O., Secrétariat de la Faune et de la Flore. Paris 203p.

DUBOIS P. et le Comité d'Homologation National (D 88) Les espèces soumises à homologation en France en 1987. *Alauda* (57-4)

HAYMAN P., MARCHANDJJ. et PRATER T. (D 86) *Shorebirds, An identification guide to the waders of the World.* HELM. LONDON 412p.

PRATER A.J., MARCHANT J.H. et VUORINEN J. (1977) *Guide to the Identification and Ageing of Holarctic Waders.* *Tring* (B.T.O.) 168p.

ROGERS M.J. and the Rarities Committee (1987) *Report on rare birds in G.B. in 1986.* *British Birds* 80.11 p.516-571.

WALLACE D. (1968) *Dowitchers Identification : a brief review* in SHARROCK (1980) *Frontiers of Bird identification.* *British Birds.*

YESOU P. (D 82) *Les Limnodromes - Limnodromus griseus et scolopaceus- Identification, Synthèse des données françaises.* *Alauda* 50 (3) p. 220-227.

CRAMP S. et al (1983) *Handbook of the Birds of Europe, the middle East and North Africa Vol. III.* Oxford. London, New York. (Oxford University Press) D 13p.

MISE AU POINT SUR LA VARIABILITE DES
RECENSEMENTS AVIENS EN BAIE DE SOMME

par François SUEUR

INTRODUCTION

La parution d'un article polémique (TRIPLET et coll. 1986) nous a incité à prendre la plume pour exposer quelles sont les causes de variations des résultats de recensements des populations aviennes aquatiques en baie de Somme. Il ne s'agit nullement d'une réponse aux critiques émises sur un de nos récents travaux (BACROT et SUEUR 1985) mais d'une mise au point sur la variabilité des recensements.

Lorsque des recensements diffèrent très nettement alors qu'ils ont été réalisés à quelques jours d'intervalle, deux attitudes peuvent être adoptées :

1) considérer que ces divergences sont le résultat d'une différence de "qualité" des observateurs (TRIPLET et coll. 1986) ;

2) ne pas mettre en cause *a priori* la qualité des autres observateurs et envisager l'existence de mouvements entraînant un solde positif ou négatif des populations aviennes stationnant en baie de Somme sur un court laps de temps. De tels faits ont souvent été mis en évidence aussi bien lors des périodes migratoires que lors des hivers rigoureux (mouvements de fuite devant le froid) ou très cléments (mouvements migratoires anticipés). Cette dernière attitude paraît beaucoup plus réaliste et constructive que la première, dont le caractère polémique, abusivement simplificateur et pour finir bien naïf est évident. Par ailleurs, d'autres causes "externes" (conditions météorologiques, etc) et "internes" (erreurs stochastiques, etc) peuvent être évoquées. C'est ce que nous nous proposons de montrer dans le présent article.

Nous envisagerons successivement les erreurs stochastiques et systématiques, celles dues aux techniques de dénombrement, aux conditions météorologiques et à la répartition des oiseaux.

ERREURS STOCHASTIQUES ET SYSTEMATIQUES

Les recensements constituent une mesure et sont donc, par nature, entachés d'une certaine part d'erreur. Il serait donc illusoire de vouloir dénombrer un groupe de quelques centaines ou milliers d'oiseaux à l'unité près.

L'erreur stochastique représente la variabilité du résultat d'un recensement (par exemple, lorsque le même groupe d'oiseaux est dénombré par plusieurs observateurs). Sa mesure s'obtient en effectuant le rapport de la déviation standard sur la moyenne, d'où la dénomination de déviation standard relative.

L'erreur systématique est la différence entre la moyenne de différents recensements et le nombre réel d'oiseaux présents. Cette erreur est très difficile à apprécier.

Selon KERSTEN et coll. (1981), la déviation standard relative de bandes recensées au reposoir apparaît comme indépendante de la taille du groupe et de l'espèce. Elle est de l'ordre de 37 % dans ce cas tandis que pour les vols, elle n'est que de 17 % (RAPPOLDT et coll. 1985). Ces chiffres sont valables quelque soit la "qualité" des observateurs.

ERREURS DUES AUX TECHNIQUES DE DENOMBREMENT

La méthode utilisée lors du dénombrement peut influencer le résultat du recensement.

Le dénombrement sur les reposoirs de marée haute est sans conteste le mode le plus utilisé en baie de Somme. Nous avons examiné précédemment, à la lumière des travaux d'autres auteurs (KERSTEN et coll. 1981, RAPPOLDT et coll. 1985), les sources d'erreurs de cette technique.

Le recensement des groupes quittant ou gagnant, le plus souvent en vol, ces reposoirs sont plus précis. Actuellement, nous essayons d'utiliser le plus souvent possible cette technique. Il n'est malheureusement guère réalisable pour un seul observateur de recenser ainsi l'ensemble des espèces présentes au cours d'une seule marée. La méthode précédente demeure un complément indispensable.

Le dénombrement à marée basse sur les zones de gagnage entraîne pour plusieurs espèces de nettes sous-estimations lorsque nous comparons les résultats ainsi obtenus à ceux de la marée haute précédente ou suivante par un même observateur en baie de Somme (5 à 13 % chez l'Huîtrier pie

Haematopus ostralegus, de l'ordre de 11 % chez le Courlis cendré *Numenius arquata*, jusqu'à 48 % chez le Chevalier gambette *Tringa totanus*, 69 % chez le Chevalier aboyeur *T. nebularia* et 37 % chez le Bécasseau maubèche *Calidris canutus*, etc) mais constitue cependant la meilleure technique pour recenser le Tournepipe à collier *Arenaria interpres* qui à marée haute se trouve le plus souvent dispersé dans les repaires de diverses espèces de Limicoles et passe alors relativement inaperçu.

Le recensement photographique, très peu pratiqué en baie de Somme, donne de très bons résultats, en particulier pour les groupes en vol. Les bandes monospécifiques posent peu de problèmes d'interprétation, à l'inverse de ce qu'assurent TRIPLET et coll. (1986).

ERREURS DUES AUX CONDITIONS METEOROLOGIQUES

La pluie rendant généralement tout recensement impossible, nous ne prendrons pas en compte ce facteur.

La brume est un paramètre qui entraîne des sous-estimations évidentes. Le champ de visibilité se trouvant réduit, les individus présents au-delà de cette limite, notamment en mer, sont ainsi négligés. Quant aux risques de sur-estimation, mentionnés par TRIPLET et coll. (1986), ils apparaissent comme illusoire dans la mesure où des précautions élémentaires, connues de tous les participants réguliers à des opérations de recensements, sont prises.

ERREURS DUES A LA REPARTITION DES OISEAUX

La répartition des oiseaux dans l'estuaire de la Somme peut influencer grandement les effectifs recensés.

Ainsi le Canard pilet *Anas acuta* peut lors de certaines marées hautes fréquenter exclusivement les mollières de la Maye où il se nourrit alors d'*Hydrobia ulvae*. A tel point que TRIPLET et coll. (1986) ont cru pouvoir généraliser et écrire "qu'il suffit d'observer à marée haute à la Maye pour se rendre compte de la réalité, parfois même sans sortir de voiture..." (!). La répartition du Canard pilet à marée haute peut être beaucoup plus complexe puisque diverses situations peuvent se produire :

- alimentation sur pied en eau peu profonde au nord des mollières de la Maye (jusqu'à des hauteurs de marée de 8,7 m),
- concentration sur l'eau au niveau de celles-ci,
- même phénomène au large du banc de l'Ilette,
- de même mais répartis entre ces deux secteurs (exemple 60

oiseaux au niveau des mollières de la Maye et 630 plus au Nord) ou encore présence d'un groupe au large qui peut très facilement passer inaperçu (exemple 400 individus sur un total de 700), l'existence et la non-détection d'un tel groupe peut perturber un recensement.

C'est probablement ces répartitions complexes qui ont entraîné les divergences entre les résultats de recensements de la Centrale Ornithologique Picarde (BACROT et SUEUR 1985, Centrale Ornithologique Picarde 1987) et ceux publiés par TRIPLET et coll. (1986) pour les deux vagues de froid de 1985 relatés sur la figure. A l'inverse, la prise en compte des seuls stationnements au niveau des mollières de la Maye peut entraîner des sous-estimations manifestes comme le montre la figure synthétisant les données publiées par BOUTEILLER et TRIPLET (1987) et nos résultats inédits pour la vague de froid de 1987.

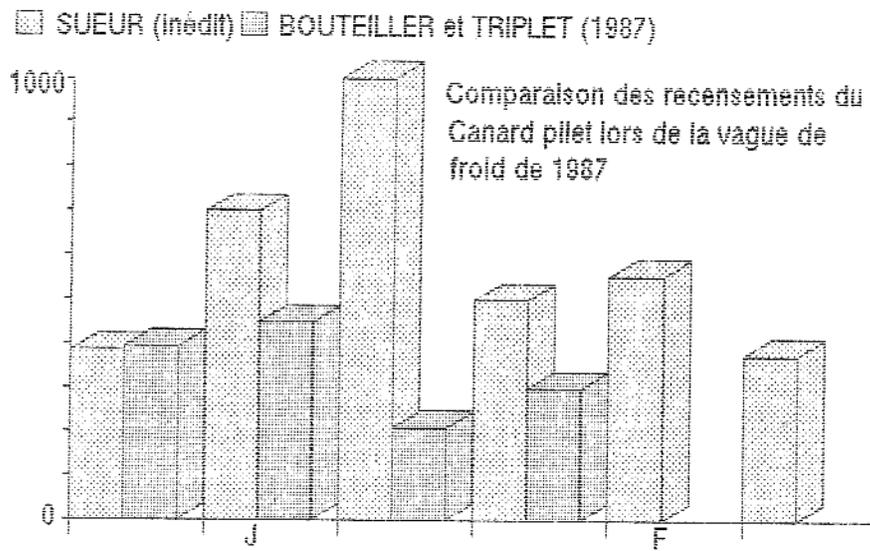
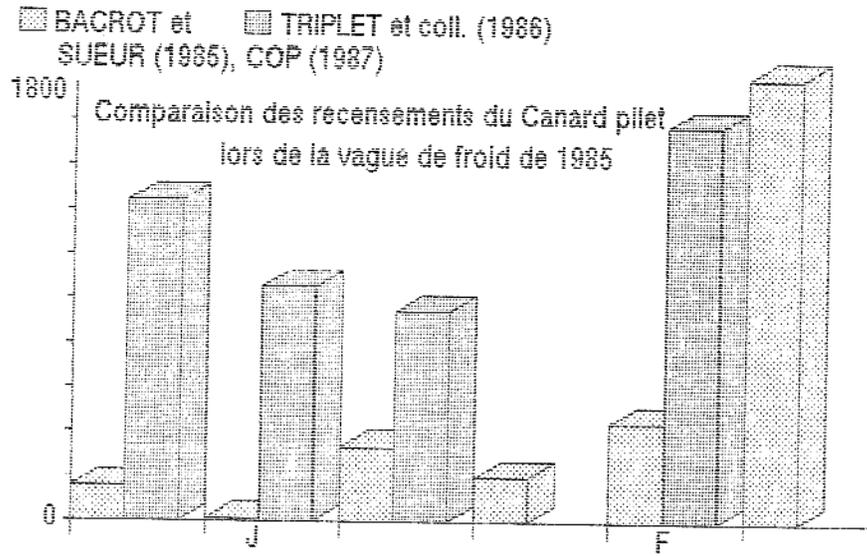
Nous retiendrons donc que le Canard pilet s'avère être probablement l'espèce la plus délicate à recenser en baie de Somme.

Des faits de même nature que ceux décrits précédemment chez le Canard pilet sont notés chez le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* (tableau I) dont la répartition à marée haute varie sans que des facteurs tels que la hauteur des marées, la direction et la force du vent ou la chasse puissent être invoqués (importantes fluctuations dans la réserve dans les mêmes conditions : 510 à 4 000 oiseaux à marée haute du 23 au 26 janvier 1988, $x = 2\ 403$, $s = 1\ 764$, DSR = 73 %, $n = 3$).

Une situation voisine s'observe chez l'Huîtrier pie dont 200 à 800 oiseaux en janvier et février 1988, soit 5 à 35 % de l'effectif total, peuvent s'alimenter sur le littoral sableux entre Quend et la baie d'Authie et ne revenir qu'épisodiquement sur les reposoirs de la baie de Somme puisqu'ils peuvent utiliser le haut de l'estran lors des marées de mortes eaux et deux reposoirs situés respectivement à la pointe de Routhiauville et à la Nouvelle Pointe de Saint-Quentin lors de celles de vives eaux (G. FLOHART, T. RIGAUX et F. SUEUR). Ces faits pourraient expliquer en partie la variabilité des effectifs observée lors de la vague de froid de 1985 (BACROT et SUEUR 1985).

CONCLUSION

La variabilité des recensements enregistrée en baie de Somme pour de nombreuses espèces aquatiques pose le problème de la validité de ces derniers et donc des enseignements que nous pouvons tirer de leurs résultats.



Cette variabilité repose en partie sur l'existence de mouvements qui affectent les effectifs des populations aviennes sur des laps de temps parfois très courts (de l'ordre de quelques jours). La réalisation de 2 à 3 recensements au cours de chaque décade tout au long du cycle annuel, travail que nous avons effectué en 1986 et 1987, permet d'atténuer les effets de cette source de variation sur les conclusions qui peuvent être portées à partir des résultats obtenus.

Une autre part de la variabilité provient de la réalisation des recensements par des observateurs différents (erreur stochastique), chacun effectuant un dénombrement entaché d'une certaine erreur, comme toute mesure (erreur systématique). Cette erreur stochastique ne peut être minimisée que par l'utilisation d'une même technique mais peut demeurer forte (de l'ordre de 37 %) même entre observateurs expérimentés (RAPPOLDT et coll. 1985).

Les techniques de recensement sont également plus ou moins précises. La plus pertinente consiste à dénombrer les oiseaux lorsqu'ils arrivent ou quittent en petits groupes les reposoirs de marée haute. Toutefois, elle ne peut être utilisée simultanément pour l'ensemble des espèces et doit être complétée par des recensements effectués directement sur les reposoirs.

La météorologie affecte les recensements au point que ceux-ci doivent être effectués de préférence dans les conditions les plus favorables (absence de pluie, de brume ou de tempête).

Un autre facteur que l'observateur ne peut contrôler est représenté par la répartition des oiseaux qui chez quelques espèces au moins (Tadorne de Belon, Canard pilet et Huîtrier pie) peut entraîner de fortes sous-estimations. Tout comme dans le cas des mouvements sur de très courtes périodes, la réalisation de 2 à 3 recensements par décade en ne conservant en fin de compte que l'effectif maximal enregistré peut atténuer l'influence de ce paramètre.

En conclusion, toutes les variations d'effectifs enregistrées en baie de Somme ne peuvent être attribuées à des différences de "qualité" entre observateurs, n'en déplaisent à certains polémistes patentés. Nombre d'entre elles sont causées par des paramètres difficilement contrôlables de la part de l'ornithologue. La solution indiquée, hélas demandant un important investissement en temps, pour atténuer ces variations et apprécier au mieux la réalité consiste à réaliser 2 à 3 recensements au cours de la même décade.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Monsieur Eric MERCIER (Université de Franche-Comté) pour la lecture critique du manuscrit, Messieurs Guy FLOHART et Thierry RIGAUX pour les observations qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

BIBLIOGRAPHIE

- Bacrot S. et Sueur F. (1985) Impact sur l'avifaune des deux vagues de froid successives de Janvier et Février 1985 en Picardie - *L'Avocette* 9 : 106-142.
- Bouteiller C. et Triplet P. (1987) Anatidés et Foulques sur le littoral Picard lors de la vague de froid de janvier 1987 - *Bull. mens. ONC* (115)28-29.
- Centrale Ornithologique Picarde (1987) Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1985 - *L'Avocette* 11 : 133-175.
- Kersten M., Rappoldt C. et Smit C. (1981) Over de nauwkeurigheid van wadvogeltellingen - *Limosa* 54 : 37-46.
- Rappoldt C., Kersten M. et Smit C. (1985) Errors in large-scale shorebirds counts - *Ardea* 73 : 13-24.
- Triplet P., Robert J.C. et Mouton J. (1986) Quelques observations ornithologiques durant les vagues de froid de janvier et février 1985 sur le littoral picard - *Picardie Ecologie Série II*, (2)47-66.

Date	23/12/87	24/01/88
Hauteur	93	90
BDS réserve	8 200	510
BDS Sud	1 700	5 750
POM	100	200
Total	10 000	6 460

Effectifs et répartition du Tadorne de Belon en décembre 1987 et janvier 1988 (T. RIGAUX et F. SUEUR).

PASSAGE MIGRATOIRE REMARQUABLE DE SPATULES

BLANCHES *Platalea leucorodia* EN 1988 DANS

LE MARQUENTERRE

par Philippe CARRUETTE et Fabrice JANNIN

INTRODUCTION

La Côte picarde a toujours été un lieu de stationnement habituel de la Spatule blanche lors de ses migrations qui la conduisent de ses lieux de nidification des Pays-Bas à ceux d'hivernage d'Afrique de l'Ouest et inversement.

La baie de Somme est considérée par POORTER (1982) comme une halte migratoire de première importance pour les oiseaux hollandais au même titre en France que les estuaires de la Seine, de la Loire et de la Gironde, les marais de Vendée et de Charente.

Dès sa création, le Parc du Marquenterre fut adopté comme lieu de stationnement par les Spatules, notamment durant la migration postnuptiale. Le nombre d'oiseaux s'y arrêtant augmente au fil des années : maximum de 13 en août 76, 22 en septembre 80, 25 en septembre 82, effectif remarquable de 52 en septembre 83, 31 dont 20 migrants le 15 septembre 84, 16 le 14 septembre 1987. Ces stationnements sont à rapprocher en nombre de ceux du Zwin en Belgique (58 oiseaux le 13 septembre 66, 34 le 17 septembre 70, 23 le 25 septembre 75, etc).

Il est bon de rappeler que le Parc du Marquenterre et la baie de Somme constituent parfois un lieu d'hivernage de Spatules juvéniles. Pour la première fois en 1986, un adulte a hiverné en compagnie d'un juvénile.

MIGRATION PRENUPTIALE

Un juvénile a stationné sur le Parc durant l'hiver 87-88. Le 30 mars, il est rejoint par un autre juvénile, premier migrateur de l'année. Le 31, le passage est remarqué avec 6 individus en vol vers le Nord. Ils se posent dans le petit parcours malgré le public. Ce groupe fut attiré par un oiseau adulte mâle jusqu'alors détenu en volière et remis en liberté. Cet oiseau ne sera plus revu quelques jours plus tard.

Quatre individus sont notés le 1er avril. Deux juvéniles (les mêmes que le 30 mars ?) sont accompagnés par un oiseau subadulte du 3 au 5. Les juvéniles resteront seuls du 6 au 12 avril. Le 20, un adulte est perché dans la héronnière (colonie mixte comportant alors 47 couples de Hérons cendrés *Ardea cinerea* et 2 couples d'Aigrettes garzettes *Egretta garzetta*) au sommet des Pins laricios *Pinus nigra laricio*. Il sera accompagné régulièrement par un immature jusqu'au 6 mai. Le 5 de ce mois, l'adulte transporte des matériaux de construction (branches) et aménage un nid de Héron cendré abandonné sous les yeux du juvénile qui ne prend pas part à l'activité.

Le 1er mai, 6 individus remontent vers le Nord sans s'arrêter. Le 7, 3 adultes et 1 immature stationnent dans la héronnière. Le 8, un nouvel adulte les rejoint. Deux adultes utilisent quotidiennement comme reposoir un ancien nid de Héron cendré et y remettent des branches en place. Le 15, les deux adultes s'accouplent sur le nid. Les oiseaux sont suivis depuis un poste d'observation avec l'espoir d'une première nidification. Régulièrement, un Héron cendré immature non nicheur occupe le "nid" des Spatules, y prélevant des brindilles. Cela a-t-il dérangé le couple de Spatules ? C'est peu probable. Les quatre adultes quittent la région le 22 mai, seul le juvénile reste. Le 25, deux subadultes et un immature sont perchés dans la héronnière. Un des subadultes porte une bague colorée.

Ensuite, les observations concernent des oiseaux stationnés sur les plans d'eau du parcours d'observation : 9 le 29 mai et 10 le 30 (2 adultes, 2 subadultes et 2 juvéniles).

Au début du mois de juin, la remontée s'intensifie : 12 oiseaux du 2 au 5 (4 adultes, 4 subadultes dont un bague facilement reconnaissable puisque une de ses pattes pend en vol, mutilation provoquée par les bagues ? et 4 juvéniles), 14 le 6 et 13 le 11. Puis les oiseaux quittent définitivement la région : 3 le 22, 1 juvénile les 23 et 25.

ESTIVAGE

Le juvénile, noté fin juin, est rejoint par un deuxième le 2 juillet. Il ne s'agit pas, de par son aspect et son comportement, en aucun cas d'un oiseau né cette année mais d'un jeune de plus d'un an, probablement en erratisme. Il est dommage que le premier juvénile ne soit pas bagué. Cet oiseau est peut-être le même depuis l'hiver. Dans ce cas, sa présence durant le printemps n'a pu que favoriser le stationnement des migrateurs.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Le 2 août, les juvéniles sont rejoints par un subadulte. Ces trois oiseaux sont notés ensemble jusqu'au 15. 9 individus sont présents le 16 : 6 juvéniles et 3 adultes (dont un porte des bagues colorées). 8 oiseaux sont posés le 17 alors que 5 passent en vol vers le Sud, 14 (7 adultes et 7 juvéniles) du 18 au 22 avec toujours l'oiseau bagué, 19 du 23 au 25 avec 2 porteurs de bagues, 14 le 19 et de nouveau 19 le 27 avec 3 bagués (2 adultes et 1 juvénile). A 14 h 20 TU le 27, 14 Spatules (dont un juvénile bagué) se posent avec les 19. Comme c'est souvent le cas lors d'effectifs importants, ce groupe de 33 se disloque rapidement : le 29, ils ne sont plus que 24 puis 23 du 30 août au 2 septembre.

En septembre, les chiffres d'oiseaux stationnés varient quotidiennement : 16 le 3, 29 le 5, 18 le 6 (dont un seul bagué), 24 le 7, 16 le 8 et 13 le 12. 5 immatures restent du 16 au 28 septembre avant de partir. Passage exceptionnel le 6 septembre lorsque 100 individus répartis en 4 bandes descendent vers le Sud en longeant la digue du Hâble d'Ault (J.M. LECAT).

Un passage tardif a lieu avec 4 adultes qui s'arrêtent une journée au Parc le 7 octobre. Une donnée plus tardive est obtenue avec un adulte en migration le 30. Il ne s'arrête que quelques minutes au poste d'observation A (lieu inhabituel de stationnement pour les Spatules) avant de repartir.

CONCLUSION

Le Parc joue d'abord, à l'automne notamment, un rôle de halte de repos pour les Spatules. La majorité de la journée, elles sont posées sur les digues intérieures ou au milieu des prairies, le bec dans les plumes. Le reste du temps est partagé entre le toilettage et de brèves séances de recherche de nourriture dans les canaux, trop profonds ou insuffisamment riches en invertébrés. Le soir, elles quittent le Parc pour aller se nourrir en baie de Somme (oiseaux bagués observés à l'estuaire de la Maye et à

l'anse Bidard en 1988) et dans les marais des environs (Noyelles-sur-Mer et Boismont). Les oiseaux se nourrissant au Hâble d'Ault peuvent venir du Parc.

Le Parc est devenu un lieu régulièrement fréquenté par les Spatules tout au long de l'année. La présence d'observatoires et de guides durant 7 mois permet un suivi constant. L'existence d'une grande volière où sont maintenus des oiseaux captifs (un couple et 2 juvéniles nés en captivité ; en 1988, ce couple effectue 3 couvées de 3, 2 et 2 jeunes, tous morts en bas âge) joue un rôle attractif pour les migrateurs. Jusqu'à 9 Spatules sauvages ont été observées sur le toit en filet de la volière.

Depuis 4 ans (1985 à 1988), nous assistons à des transports de matériaux et à l'occupation d'anciens nids de Hérons cendrés par des Spatules. 1988 permit l'observation du premier accouplement. La présence d'Aigrettes garzettes nicheuses dans la héronnière depuis la même période pouvant être un facteur stimulant, tout comme la volière et son couple nicheur tout proche. Mais des Spatules hollandaises accepteront-elles de nicher au sommet de Pins ? GEROUDET (1978) note de grandes facultés d'adaptation aux sites de nidification et mentionne des cas de reproduction sur des Pins en Hongrie.

Il est utile de préciser que ces stationnements importants ne sont possible que grâce à la protection des lieux (Parc Ornithologique du Marquenterre, Réserves de chasse de la baie de Somme et du Hâble d'Ault), notamment vis-à-vis de la chasse. POORTER (1982) mentionne plusieurs fois les persécutions que subissent les Spatules lors de leur traversée de la France. Et ce ne sont pas des faits appartenant à un passé révolu puisqu'un oiseau fut encore tiré, aile cassée, en septembre 1988 à Saint-Valery-sur-Somme et un autre au Crotoy vers la même époque.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les visiteurs, observateurs et membres du personnel du Parc Ornithologique du Marquenterre qui ont tout comme nous le plaisir de suivre la migration des Spatules. Nos remerciements vont tout particulièrement à Mesdemoiselles C. Le Roux, V. Mennecart et C. Mouronval, Messieurs R. Balej, V. Caron, A. Chantrieux, J. Guilbert, G. Lebas, J.M. Lecat, D. Legouffe, P. Poiré, P. Spiroux, F. Sueur et C. Viez pour leur participation active au suivi des Spatules.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme/Sueur F. (1975-1988) Synthèses des observations ornithologiques du Parc du Marquenterre - *Bull. ann.*

Ass. Marq. Nat.

Etienne P. (1985) Reprises de Spatules baguées - *Bull. ann. Ass. Marq. Nat.*, 28-29.

Géroudet P. (1978) *Grands Echassiers, Gallinacés, Râles d'Europe* - Neuchâtel, Lausanne, Paris (Delachaux et Niestlé), 429 p.

Poorter E.P.R. (1982) Migration et dispersion des Spatules néerlandaises - *L'Oiseau et R.F.O.*, 52 : 305-334.